BiB
Bulletin d'information municipal / n°13
Avril 2012

Belin-Béliet magazine

> Grand angle

Budget 2012 : ambitieux, mais réaliste

> MA VILLE
Bibliothèque-Ludothèque et logements : d'une pierre deux coups

> INTERCO
Gros plan sur le cinéma intercommunal

> PATRIMOINE
Nouvel ALSH : la vie à l'école, après l'école

My hair liss

la coiffure dans votre salon

Coiffeuse à domicile

06 73 62 07 19

Palissades en Brande

Ets GUILLET Bruno

"La Limite"
33830 BELIN-BELIET

Tél. 05 56 88 10 90

Email : guillet10@wanadoo.fr

PANNEAU 2 ml
PRIX m² ____ €
Hauteur :
1,00 m ____ €
1,25 m ____ €
1,50 m ____ €
1,75 m ____ €
2,00 m ____ €

HABILLEUR - CHAUSSEUR - HOMME

Vêtements Gaston

5 rue de la Haute Lande - 33770 Salles
Tél./Fax 05 56 88 41 04

MMA

Un devis, des questions... une solution :

Monique Gassies
Agent Général Exclusif MMA

56 rte de Bayonne - 33830 Belin-Beliet
Tél. 05 56 88 00 44 - monique.gassies@mma.fr
N° Orias : 07011156 - www.orias.fr

beynel®

PGS GROUPE

16 Route de Suzon
33830 BELIN-BELIET
Tél : 05.56.88.05.56
Fax : 05.56.88.04.24
contact@beynel.com
www.beynel.com

Exploitation forestière

Scierie

Fabrication de palettes et caisses-palettes en bois, acier, aluminium et inox

Aire de stockage en circuit fermé

BiB / n°13

Édito du Maire

Marie-Christine Lemonnier

>04 Brèves municipales

- Les animations de la ludothèque
- PLU – Concertation
- Tri sélectif de nos déchets «sacs jaunes»
- 7ème Tessonnade

>06 Ma ville

Bibliothèque-Ludothèque et logements : d'une pierre deux coups

>08 Grand angle

Budget 2012 : ambitieux mais réaliste

>12 Interco

Gros plan sur le cinéma intercommunal

>13 Culture/Patrimoine

- Nouvel ALSH : la vie à l'école, après l'école
- Le Brésil fait monter la température à Mons

>15 Agenda/Tribune libre

Vous venez de voter le budget de la commune. Que retenez-vous de cet exercice parfois difficile ?

Le vote du budget est un moment essentiel dans la vie d'une collectivité. Il traduit les choix et les orientations que nous prenons pour Belin Beliet. Souvent la technicité du travail masque la vision politique. Je veux retenir quelques points essentiels.

D'abord et avant tout, ce budget est respectueux de Belin Beliet et de ses habitants parce qu'il ne triche pas. Nous l'avons construit avec prudence, en prenant en compte les effets de la crise et le désengagement de l'état, mais aussi avec ténacité s'agissant notamment de notre effort de modernisation des équipements publics.

Ensuite, le budget a pour priorité de préserver la qualité du service au public pour le bien-être de tous et en particulier pour les plus fragiles d'entre nous.

Mais pour partager, aider et être généreux, nous devons nous en donner les moyens. Il nous faut en premier lieu traquer le gaspillage sous toutes ses formes, mais plus encore, maintenir notre capacité financière pour rester ambitieux et savoir anticiper l'avenir. C'est en multipliant les initiatives, en faisant preuve d'imagination et d'innovation, en essayant d'obtenir le maximum d'aides et en accompagnant les projets, que nous les mènerons à terme et susciterons l'attractivité de notre territoire, mais toujours dans l'intérêt supérieur de la collectivité.

Concrètement, quels sont les projets des mois à venir ?

L'aménagement du Jardin de la Gare et de la bibliothèque ludothèque, la rénovation des équipements de l'Accueil de Loisir Sans Hébergement (ALSH), l'amélioration de la voirie et de l'accessibilité des bâtiments recevant du public ou encore l'extension de notre réseau d'adduction d'eau potable et d'assainissement sont au programme de 2012 et leur concrétisation participera directement de la qualité de vie à Belin Beliet.

Enfin, outre les grands projets d'investissement, le budget d'une commune c'est aussi les moyens financiers indispensables au fonctionnement de la collectivité. Le rôle de l'élu est de donner aux agents les moyens de remplir leur mission au service de la population.

BiB, Mairie de Belin-Béliet, 29 avenue d'Aliénor, 33830 Belin-Beliet, Tél. 05 56 88 00 06, Fax 05 56 88 01 25, www.belin-beliet.fr
Directrice de la publication : Marie-Christine Lemonnier, **Rédacteur en chef :** Didier Fosse, **Rédaction, mise en forme et impression :** KA2 Communication, Bordeaux.
Crédits photos : Didier Fosse, Michel Bernard de ECAV Aviation, CREHAM, CDC Val de Leyre, Ville de Belin-Béliet. **Magazine imprimé sur papier PEFC (issu de forêts gérées durablement) à 2400 exemplaires.**

Élections

Nous rappelons aux électeurs que pour voter, ils doivent se présenter à leur bureau **de vote munis de leur carte d'électeur ET** d'une pièce d'identité.

PLU – Concertation

Dans le cadre de la concertation sur le futur projet de PLU à arrêter, l'ensemble des documents qui ont été modifiés est disponible à la consultation du public, jusqu'à fin avril, aux jours et heures d'ouverture de l'accueil de la Mairie (lundi, mercredi et jeudi de 9 à 12 et de 14 à 18 h ; mardi de 9 à 12 h ; vendredi de 9 à 12 et de 14 à 17 h).
Chaque Belinétois peut donc s'informer sur le projet et consigner ses observations dans le registre ouvert à cet effet.

Covoiturage

La commune de Belin-Béliet est partenaire de la COBAS pour la mise en place d'un service de covoiturage.
Service entièrement gratuit.
Le covoiturage, qu'est-ce que c'est ? C'est le fait d'être plusieurs dans une voiture et de partager les frais !
Principe de fonctionnement :
Vous avez un trajet habituel ou ponctuel à proposer ? - Vous souhaitez profiter d'un trajet proposé sur le site ? - Vous n'avez pas de voiture et recherchez un moyen de vous déplacer ?

- **Rendez-vous sur le site :** www.cobas.covoiturage.fr

Les animations de la ludothèque

Pendant les Vacances d'Avril

- **Du 17 Avril au 27 Avril**

Ligue Abalone sur tous les temps d'ouverture de la ludothèque. Tournoi ouvert sur ce jeu de stratégie de 2 joueurs dont le but est de pousser les billes adverses hors du plateau. A partir de 6 ans.

- **Mercredi 18 Avril de 14h à 16h**

Animation sur le thème *«Aventuriers»*.
Ouvert à tous à partir de 10 ans, venez explorer Temple Maya, Mine de Diamant et Pyramide égyptienne dans la peau d'aventuriers à la Indiana Jones.

- **Mercredi 25 Avril de 14h à 16h**

Tournoi *«Magic The Gathering»* en paquets scellés.
Inscription à l'avance.

- **Vendredi 11 Mai**

Soirée
Jeux de Société
de 20h à Minuit.
Ouverte à tous
à partir de 7 ans.
Entrée Libre.

- **Du 29 au 2 Juin :**

Semaine *«Fête du Jeu»*
Ouverture gratuite
de la ludothèque
Jeux d'adresse, jeux d'eau, jeux d'ambiance pour tous : petite enfance, famille, ados et adultes.

Le PRJ au ski

Beaux souvenirs pour les 23 jeunes du PRJ (Point Rencontre Jeunes) qui ont participé au séjour ski organisé à SAINT-LARY du 19 au 23 février dernier. Et belle expérience aussi pour Nelly PROVO et Tiphaine BIRON, animatrices du PRJ, qui ont fait découvrir, pour la première fois, la pratique du ski à une douzaine d'entre eux.

Ce séjour était organisé dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse signé par les communes de BELIN-BELIET et LUGOS avec la CAF et la MSA de la Gironde.

Nouveaux locaux pour l'APS et l'ALSH

Les enfants qui fréquentent l'Accueil périscolaire et l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement seront accueillis dans leurs tous nouveaux locaux à compter du mois de mai. La population sera invitée à les visiter à l'occasion du Forum des Associations, le dimanche 16 septembre 2012.

Tri sélectif de nos déchets «sacs jaunes»

Le 14 février 2012, une vérification de nos déchets à la centrale de tri a été faite.

Résultats : 20 % de non-conformité : sur 41 kg contrôlés devant nous, nous avons constaté 8,20 kg de déchets non valorisables.

Causes principales :

Un pot de verre, une vitre en verre, des emballages de viennoiseries, des papiers trop petits pour être triés, des paquets de cigarettes, des tubes de dentifrice, les emballages plastiques fins qui entourent les journaux (si on les laisse, c'est la totalité, journaux compris, qui devient non-conforme).

Il faut se recentrer :

Dans les sacs jaunes vous pouvez mettre :

Tous les flacons en plastique et briques alimentaires avec leurs bouchons (il est estimé que nous ne mettons que 20% de nos flacons en plastique en recyclage).

Le carton et papier, mais attention il ne faut pas déchirer le papier ou le carton en petits morceaux car ils deviennent non-conformes. Si vous avez un problème de confidentialité, il est préférable de mettre le document dans votre poubelle plutôt que dans le *«sac jaune»*.

Ne pas oublier d'enlever le film qui enveloppe vos pubs, journaux ou courriers.

Les boîtes de conserves et emballages métalliques sont évidemment recyclables.

Visitez le site de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre, vous y trouverez toutes les informations pour vous guider en cas de doutes (www.valdeleyre.fr).

Val de l'Eyre
Communauté de Communes

Téléthon 2011

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants étaient fiers, lors de la cérémonie des vœux à la population, en janvier dernier, de brandir les chiffres 6, 1, 9 et 2 ! Et ils pouvaient l'être, car 6 192, c'est le montant en euros recueilli sur la commune de BELIN-BELIET au profit du Téléthon. Cela représente 1,43 € par habitant. L'AFM (Association Française contre les Myopathies), par la voix de Michel CARDRON, responsable local, a adressé ses vifs remerciements à tous ceux qui se sont mobilisés pour cette cause.

7ème Tessonnade

Pour la deuxième année consécutive la Tessonnade aura lieu dans la commune de Belin-Béliet, du 07 au 13 mai. Cette manifestation est, à l'origine, la rencontre de personnes qui s'intéressent aux tessons archéologiques. La terre cuite est un matériau impérissable et ses morceaux brisés (les tessons) peuvent perdurer dans le sol pratiquement indéfiniment ! Leur étude nous apprend beaucoup sur les premiers habitants de notre territoire, qui les ont fabriqués et utilisés.

Qu'elles soient consacrées à la poterie ou à l'histoire des fonderies de Belin, de Beliet et de Lugos, différentes expositions seront organisées, tandis que des spécialistes proposeront au grand public de nombreuses animations et reconstitutions de cuissons (fours-fosses pour une cuisson comme au premier âge du fer, cuisson médiévale, four en torchis, four pour la réduction de minerai de fer et four à pain préhistorique). Animations ouvertes à tous. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le blog de la Tessonnade, mis à jour régulièrement : tessonnades.blogspot.com.

Site de l'ancienne Fonderie Julien DESTANG

Comme elle s'y était engagée, la commune s'est portée acquéreur de l'immeuble et du terrain de l'ancienne Fonderie Julien Destang (dite Labarbe). Reste maintenant à procéder aux opérations de nettoyage du site, méthodiquement et méticuleusement. Le Conseil Municipal a ouvert, au budget primitif 2012, les crédits nécessaires pour entamer cette opération.

Bibliothèque-Ludothèque et logements : d'une pierre deux coups

En optant pour la construction de logements en lieu et place des deux anciens bâtiments Kaufmann & Broad inachevés, et en y installant la future bibliothèque-ludothèque, la municipalité densifie l'habitat et renforce ses équipements dans la nouvelle centralité.

«Nous avions un double problème et nous y avons répondu par une solution unique» résume Victor Lopez, adjoint responsable des bâtiments.
«La ludothèque actuelle, sise dans un ancien logement de fonction de l'école élémentaire Aliénor, reçoit environ 600 enfants par mois. Une soixantaine de familles y sont adhérentes. Par ailleurs, la bibliothèque est confinée dans 90 m², elle est vétuste et inadaptée aux personnes à mobilité réduite. Nous souhaitions créer une bibliothèque-ludothèque dans la nouvelle centralité. Par ailleurs, nous cherchions comment réhabiliter les deux bâtiments Kaufmann & Broad abandonnés depuis de nombreux mois.»

19 logements à loyers modérés

La mairie a donc réuni le promoteur et le bailleur social Gironde Habitat. Après discussion, un consensus a été trouvé. Le deuxième étage des bâtiments inachevés sera rasé pour ramener l'ensemble à un niveau plus raisonnable (R+1). Dans l'unité située avenue Plantagenêts, seront construits 12 logements à loyers modérés (4 T3, 7 T4 et 1 T5) avec parking, entrées séparées et jardins privatifs. L'autre bâtiment abritera outre 10 logements classiques, 7 logements à loyer modéré, en collectif (4 T2 et 3 T3) eux aussi très accessibles. Sur ce chantier, la société Kaufmann & Broad conservera la maîtrise d'œuvre. A charge pour Gironde Habitat, à l'achèvement des travaux, d'acheter le bâtiment.

400 m² pour la culture et les loisirs

L'autre point fort du projet, c'est l'intégration d'une ludothèque et d'une bibliothèque au rez-de-chaussée du grand bâtiment. Elle couvriront environ 400 m². La ludothèque s'étendra sur 140 m² tandis que la bibliothèque verra sa surface de 260 m² partagée entre salle polyvalente (54 m²), accueil *«prêt et retour»* (40 m²), salle multimédia (67 m²), salle de lecture (45 m²), bureau pour le personnel, sanitaires et local de rangement... sans oublier un espace bar-cafétériat de 12 m² ! Ces équipements propriété de la commune de Belin-Béliet, seront accessibles par une entrée séparée, tout comme les logements à l'étage.
Ce projet rappelle et confirme avec force la fusion des villages de Belin et Béliet en 1974. Une nouvelle centralité se dessine avec ses commerces, son city stade, son PRJ (Point Rencontre Jeunes), son jardin d'enfant, le relais d'assistantes maternelles, la halte-garderie... et bientôt des logements neufs, fonctionnels assortis d'un équipement culturel digne d'une municipalité moderne.

Caroline Doux, mère de famille

«La mobilité douce profite à tous»

«L'accessibilité facilitée de la future bibliothèque-ludothèque va jeter une nouvelle lumière sur cet équipement structurant pour notre commune. Plus qu'un pôle culturel, c'est un lieu d'échanges et de convivialité. On y vient seul ou en famille, on peut même s'y retrouver entre amis, avec les enfants. La route de Suzon en sens unique et la piste cyclable qui la longe représentent aussi de sérieuses avancées pour la sécurité des usagers, notamment celle des plus jeunes. Quand Belin-Béliet se met à la mobilité durable, ça profite à tout le monde !»

Alain Labarbe, directeur général adjoint de Gironde Habitat (bailleur social)

«La mixité sociale est au cœur de ce projet»

«La mairie a souhaité un projet original, plus esthétique et cohérent que ce qui était proposé par l'ancien promoteur.
Les bâtiments seront moins hauts et l'offre en logement, plus large, attirera des familles, de jeunes actifs, des femmes seules avec enfants...
Au cœur de ce programme qui renforce la centralité entre les villages de Belin et Béliet, la bibliothèque-ludothèque, gage de mixité sociale, accueillera tous les publics.»

Serge Ballion, grand-père et arrière grand-père

«Je n'y vois que des avantages»

«Quand j'accompagne mon arrière petit-fils à la bibliothèque, nous devons traverser la nationale, monter quelques marches, ce n'est pas pratique et c'est dangereux.
La nouvelle centralité n'a que des avantages. Nous aurons beaucoup plus de places pour nous garer, les équipements seront plus accessibles aux jeunes et aux personnes handicapées.
Et il sera inutile de mobiliser un minibus pour transporter les enfants jusqu'à la ludothèque-bibliothèque.»

La bibliothèque en chiffres

- 10 000 documents, essentiellement des livres.
- 850 lecteurs inscrits.
- 18 classes de l'école élémentaire reçues chaque mois.
- 10 classes des deux écoles maternelles visitées chaque mois (séances d'animation autour du livre).
- Tous les 15 jours : des animations pour la petite enfance (0-3 ans) à la halte garderie et au RAM.
- 6 bénévoles et une directrice.

Calendrier

Le premier coup de disqueuse sera donné fin mai. La livraison de l'ensemble est prévue pour début 2014.

777 400 euros TTC

C'est le coût de la bibliothèque-ludothèque, entièrement pris en charge par la commune.

Budget 2012 : ambitieux, mais réaliste

Cette année encore, le budget de Belin-Béliet reflète l'attention portée à la maîtrise des dépenses. Même si la conjoncture économique n'est favorable ni aux ménages, ni aux entreprises, ni aux collectivités, l'équipe municipale entend poursuivre les chantiers engagés et les investissements. Les mots clés de ce budget sont prudence et ténacité : une double exigence qui, pour les habitants, représente la promesse d'une qualité de vie et le maintien de services performants.

3 questions à Marie-Christine Lemonnier, Maire de Belin-Béliet

«Nous investissons dans l'intérêt de tous»

Quelle est la situation budgétaire de la commune ?

Un budget, c'est toujours une question d'équilibre : il faut être réaliste, avoir des projets à la hauteur de ses finances. La commune n'est pas aisée, mais la prudence dont nous avons fait preuve les années précédentes nous permet de conserver de réelles possibilités d'aménagement pour Belin-Béliet. Il s'agit surtout d'adapter nos services et nos équipements à tous les habitants. Chaque année, la commune consent à des investissements importants supérieurs au million d'euros.

Quelles sont les priorités pour 2012 ?

D'abord maintenir le niveau de nos services (techniques, ludiques, culturels, etc.). La commune dépense 3,6 millions d'euros pour son fonctionnement. Nous avons également inscrit au budget 2012 un certain nombre de dépenses d'investissement. Nous souhaitons aménager des voies de circulation douce, importantes pour conserver notre identité rurale. Nous continuerons d'améliorer nos bâtiments, en particulier l'accessibilité des bâtiments recevant du public, même si ce n'est pas pour Belin-Béliet une obligation légale. Nous poursuivrons la révision de notre PLU et aménagerons d'autres zones ludiques dédiées aux rencontres et au mieux vivre à Belin-Béliet pour toutes les générations (comme celle qui est actuellement en construction sur le secteur de la gare). Enfin, soulignons les efforts menés pour l'entretien et l'amélioration des réseaux d'eau potable et d'assainissement. Chaque année, ce budget oscille entre 1 et 1,3 million d'euros. Ces deux réseaux sont indispensables à la qualité de vie dans notre commune.

En quoi ce budget prépare-t-il l'avenir ?

A Belin-Béliet, les investissements consentis ne le sont que dans la mesure où les projets servent l'intérêt public. Quand on améliore l'assainissement, quand on refait les routes, quand on crée des pistes cyclables... on pense au bien-être de tous les habitants.
L'aménagement de la bibliothèque-ludothèque et les 29 nouveaux logements dans la nouvelle centralité en sont le parfait exemple.

Le budget, mode d'emploi

Comprendre un budget (les termes, les grands principes...)

Le budget est l'acte majeur de la vie municipale. Il fait état des prévisions de dépenses et de recettes de la collectivité pour l'année à venir. Aboutissement d'un long travail de préparation technique (par les services) et politique (par les élus), il donne à voir les priorités municipales et la situation financière de la ville.

Quatre notions fondamentales sont à retenir pour mieux comprendre le budget :

› *Le budget est séparé en deux sections, fonctionnement et investissement*

La section de fonctionnement, comme son nom l'indique, regroupe tout ce qui est relatif au fonctionnement et à l'entretien courant de la collectivité. Salaires du personnel ou indemnités des élus, achats de carburant, de petites fournitures, contrats d'entretien, abonnements téléphoniques, eau, électricité, papier, fournitures scolaires ne sont que quelques exemples de dépenses ; produits des impôts locaux, des dotations de l'Etat et des différents services municipaux –tels que restaurant scolaire, accueil périscolaire ou de loisirs...- viennent alimenter les recettes de cette section.

La section d'investissement, quant à elle, concerne toutes les dépenses et les recettes qui affectent le patrimoine de la commune. Au niveau des dépenses, on trouve donc ici la construction d'équipements (salles de sport ou culturelle, écoles, routes, jardins publics...), l'amélioration ou l'agrandissement d'équipements existants (construction d'une classe supplémentaire dans une école, extension du réseau d'éclairage public...) et également l'acquisition de biens (véhicules, terrains, immeubles, matériel de voirie...). En recettes, on enregistre ici toutes les subventions spécifiquement liées aux travaux ou acquisitions ci-dessus mentionnées, ainsi que le FCTVA (remboursement par l'Etat de la TVA réglée par la collectivité l'année passée sur certaines dépenses d'investissement), la taxe d'aménagement (liée aux permis de construire) et les éventuels emprunts consentis par les banques.

› Chaque section est équilibrée, c'est-à-dire que les dépenses de fonctionnement doivent être égales aux recettes de fonctionnement, tandis qu'il en est de même pour les dépenses et les recettes d'investissement.

› Pour établir un budget, il faut en premier lieu connaître les ressources (recettes) de la collectivité. Ce n'est qu'après les avoir listées qu'il est possible de prévoir les dépenses à inscrire en face. Quand on sait que plus de 95 % des dépenses de fonctionnement sont quasiment incompressibles, on comprend l'importance que revêt le vote du taux des 3 taxes directes locales pour apporter les ressources nécessaires aux objectifs fixés par l'équipe municipale.

› En fin d'année, il faut dégager un excédent de recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses afin de pouvoir, l'année suivante, injecter tout ou partie de cet excédent dans la section d'investissement (c'est que l'on appelle l'autofinancement) et permettre ainsi la réalisation des projets inscrits au programme de la municipalité.

Zoom sur la fiscalité directe

Impôts 2012 :

Afin de maintenir une certaine capacité d'autofinancement et pour éviter des augmentations ultérieures brutales, la municipalité a choisi de voter une hausse des taux des 3 taxes en se calant sur le taux d'inflation (2%), majoré d'un demi point seulement.

	2011	2012
Taxe d'habitation	14,36%	**14,72%**
Taxe foncier bâti	22,30%	**22,86%**
taxe foncier non bâti	43,97%	**45,07%**

Cette légère hausse, combinée à l'évolution des bases prévisionnelles de 2012, permettra une ressource supplémentaire de 28 321 €.

Des contraintes fortes

Pour équilibrer son budget, la municipalité a dû faire face à des contraintes fortes : la diminution des dotations (les subventions de l'État), la mise en place du fonds de péréquation des ressources communales (un fonds financier pour niveler les inégalités de richesse entre les communes), une revalorisation des bases d'imposition plus faible qu'en 2011... et les effets de la crise.

Monique Gassies, adjointe aux finances

«Nous évitons le gaspillage pour créer de la marge»

«Depuis deux ans, la commune peut compter sur une bonne part d'autofinancement. Mais il faut savoir gérer les finances en tenant compte des effets de la crise toujours présente, du désengagement de l'Etat et de la baisse des subventions...
Pour valider nos projets les plus importants, nous réduisons au maximum nos dépenses courantes. Comment ? Par un effort des adjoints et de tout le personnel municipal qui traquent le gaspillage. Nous regroupons aussi nos commandes pour obtenir de meilleurs prix, nous imprimons au recto et au verso des feuilles...
C'est un travail quotidien, qui, au final, crée de la marge.»

Les chiffres clés du budget de la commune
Le budget de fonctionnement s'équilibre à 3 598 515 euros

• RECETTES

- impôts et taxes
- Dotation de l'Etat, subventions et participations
- Autres recettes : produits des services municipaux, revenus des immeubles...

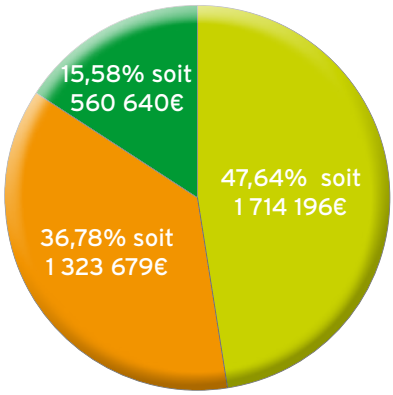

• DÉPENSES

- Charges de personnel
- Charges à caractère général (fonctionnement des services municipaux)
- Charges de gestion courante : subventions aux associations, indemnités des élus, contribution au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)...
- Charges financières
- Autres charges

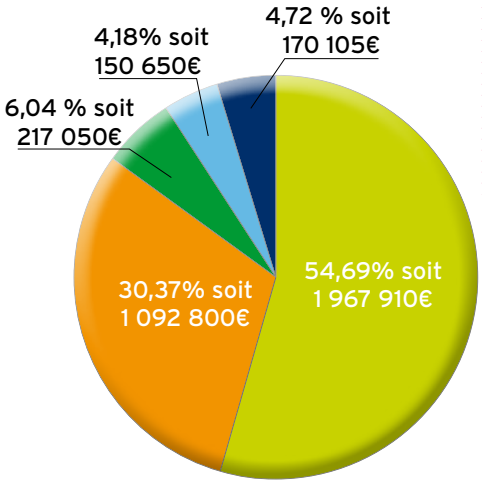

Sur 100 euros de dépenses de fonctionnement, la commune dépense :

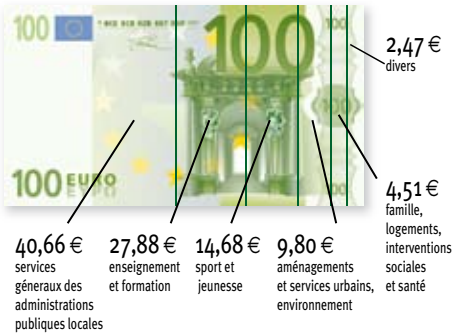
2,47 € divers
4,51 € famille, logements, interventions sociales et santé
40,66 € services généraux des administrations publiques locales
27,88 € enseignement et formation
14,68 € sport et jeunesse
9,80 € aménagements et services urbains, environnement

À savoir

37 350 euros

Subventions municipales aux associations.

Évolution des dépenses d'équipement

2011 : 291,12 euros par habitant (1 225 887,21 euros pour 4 211 habitants).

2012 : 334,42 euros par habitant (1 448 693,74 euros pour 4 332 habitants).

Deux budgets annexes au budget municipal

• les services eau et assainissement

698 330 euros

Dépenses et recettes de fonctionnement

2 471 501 euros

Dépenses et recettes d'investissement

• le service transport scolaire

42 252 euros

Dépenses et recettes de fonctionnement

Dépenses municipales pour l'enfance et la jeunesse

168 800 euros

Pour l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement).

125 500 euros

Pour l'APS (accueil périscolaire)

29 330 euros

Dépenses pour les entrées et le transport des enfants de l'école primaire vers la piscine intercommunal

Les grands projets dans le détail

le jardin de la gare

Sur un budget prévisionnel d'investissements de 2 206 604 € pour 2012, 3 investissements sont en cours de réalisation sur le 1er semestre.

› Un nouvel ALSH

Pour un montant de 170 467,13 € (couvert par l'autofinancement et par un emprunt de 100 000 €)

Ces locaux permettront aux équipes éducatives d'accueillir les enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires, mais aussi avant et après la classe, et au cours de la pause méridienne. L'objectif est de créer une rupture réelle avec le temps scolaire...

› Création de l'aire de jeux *«Le jardin de la gare»* (phase 1)

Pour un montant de 184 426,72€ (pour partie en autofinancement et avec un emprunt de 150 000 €).

Cet espace aménagé avec des jeux pour enfants comprendra également des bancs, des tables et une promenade paysagée, le tout à proximité des deux groupes scolaires, de la Maison des Jeunes, de la Halte-Garderie et du stade de Suzon. Les familles s'y retrouveront dans une atmosphère détendue et conviviale. L'aire de jeux sera complétée en 2013 par un City Stade et des agrès pour seniors (phase 2).

› Réfection de la route de Bertrine

Pour un montant de 475 595,57 € (pour partie en autofinancement, avec la souscription d'un emprunt de 250 000 € et grâce à un Fonds d'aide du Syndicat d'Electrification sur l'éclairage Public de 36 000 €).

Cette voirie structurante et très fréquentée était endommagée. La plupart des constructions bordant cette voie sont maintenant terminées : il devenait urgent de la réaménager et de la recalibrer.

Mais aussi

Plusieurs autres opérations sont prévues sur l'exercice 2012 afin de maintenir le patrimoine communal en bon état et pour améliorer le cadre de vie des habitants.

› Ravalement des façades de la Halte Garderie et du RAM (4 140 €, chantier réalisé par les services techniques de la ville).

› Poursuite de la réhabilitation du Groupe Scolaire Aliénor avec l'aménagement d'une salle de motricité et réfection d'une salle de classe en maternelle (24 510 €, chantier réalisé par les services techniques).

› Amélioration de l'éclairage public sur les axes majeurs et au niveau des abribus. Réalisation de la 2ème tranche de l'éclairage du Stade de Suzon (montant global : 20 325 €).

› Acquisition de matériels divers (remplacement du véhicule Poids Lourd, outillage pour l'atelier de menuiserie, matériel de nettoyage, panneau d'information lumineux... pour un montant total de 84 015 €).

› Poursuite de l'entretien de la voirie (route de Perron, allée du Meynieu, Pont de la route du Puch, etc. Montant total : 46 410€).

› Des travaux de déplacement du réseau d'eau seront entrepris au Pont du Passage (par fonçage sous la Leyre), pour 46 700 € TTC.

› Dans la catégorie *«eau et assainissement»*, de gros projets inscrits au budget 2012 verront probablement leur réalisation en 2013, après obtention des financements nécessaires :
- La Couyelle/Bertrine, tranche d'assainissement pour 801 500 € TTC.
- Les Vignes, poste de refoulement assainissement pour 95 700 € TTC.
- Station d'épuration n°1 à Belin, traitement des boues pour 119 600 € TTC.

A noter

La livraison de la bibliothèque-ludothèque, un projet structurant pour Belin-Béliet, est prévue pour 2013.

Gros plan sur le cinéma intercommunal

Les travaux de modernisation du cinéma de Salles ont débuté en mars. Cet équipement culturel très fréquenté – notamment par les habitants de Belin-Béliet – rouvrira ses portes en novembre prochain... avec une programmation enrichie, de nouveaux horaires, un confort général optimisé.

Les spectateurs sont privés de salle obscure depuis janvier 2009. En cause : l'insalubrité générale du bâtiment. Avant de rouvrir l'unique cinéma du territoire, la Communauté de Communes a programmé une enquête de faisabilité. *«La population intercommunale croît de 3% par an et nous voulions savoir comment adapter cet équipement à une fréquentation en hausse»* résume Evelyne Durif, directrice générale des services.
La solution ? Agrandir. Le nouveau cinéma comptera donc 162 places au lieu de 120. La mairie de Salles a mis à disposition des locaux annexes absorbés par l'extension de 300 m². L'espace récupéré permettra, en plus des places supplémentaires, de créer un accueil, un petit salon et des toilettes.

Une séance au moins par jour

La programmation aussi va changer. L'exploitant (la société Artec) s'est engagé à passer des films pour tous les publics et répondra aux exigences du label Arts et essais. 8 à 10 séances hebdomadaires sont prévues, de même que des animations avec les jeunes et des films à thème. Le cinéma sera ouvert (sauf le lundi) pendant les vacances et les jours fériés. Avec le son numérique et les fauteuils tout confort, l'objectif des 18 000 entrées par an d'ici 5 ans (au lieu des 6000 avant travaux) devrait être atteint haut la main.

Tarifs

Plein tarif : 6,50 €
Abonnement et tarif réduit : 5 €
Scolaires : 3,50 €

Coût des travaux

700 000 € HT.

100 000 entrées par an pour la piscine

En 2003, la construction d'une nouvelle piscine à Salles constituait l'un des premiers dossiers importants de la Communauté de Communes. Couverte, chauffée, équipée d'un toboggan, d'un hammam, d'un jacuzzi, d'un sauna et d'une pataugeoire elle connaît un vrai succès auprès de toute la population (du bébé nageur jusqu'au sénior adepte de l'aquagym !). Depuis 2008, on enregistre environ 100 000 entrées par an et plus de 17% de croissance entre la première et la deuxième année d'exploitation. Cet équipement intercommunal permet surtout à 18 000 scolaires, d'apprendre chaque année à nager et à être autonomes dans l'eau.

Tarifs
3,20 € pour un enfant ; 3,96 € pour un adulte (carnet de 10 tickets).

Nouvel ALSH : la vie à l'école, après l'école

Le mobilier du nouvel ALSH en cours de fabrication par les agents des services techniques.

La commune l'avait promis aux parents et aux enfants. Parole tenue : le nouvel accueil de loisirs sans hébergement qui reçoit les petits le mercredi et pendant les vacances va ouvrir ses portes.

Il existait déjà un ALSH au sein de l'école Aliénor, mais il était démodé et ne correspondait plus aux attentes des parents, des enfants et aux exigences des partenaires de la mairie (CAF, MSA...).
«Beaucoup de parents travaillent sur le Bassin ou Bordeaux. Ils nous font confiance en nous laissant leurs enfants. Il est donc important de ne pas les décevoir».
«Dans ce local de 360 m², les sols, les murs et le mobilier sont traités pour créer une ambiance de détente et de fraîcheur, qui marque la différence entre le temps scolaire et le temps libre, réservé aux loisirs» résume Marie Christine Lemonnier.

Pour souligner cette rupture, le nouvel ALSH dispose désormais de ses propres entrées, alors qu'autrefois on y accédait par les écoles maternelles et élémentaires. L'une des deux grandes salles accueille les bambins de maternelle, l'autre est réservée aux enfants du CP au CM2.
L'après-midi, silence dans la salle de sommeil pour des dodos réparateurs !
Dans la journée, les ateliers sont organisés par deux équipes d'animateurs : l'une s'occupe des maternelles, l'autre des élèves de l'école élémentaire.

Coût de l'équipement : 170 500 € TTC, financés par la ville.

Inscriptions auprès du Pôle Enfance-Jeunesse : 05 56 21 95 63

Le saviez-vous ?

C'est l'atelier menuiserie des services techniques qui a réalisé les cloisons et le mobilier en bois de l'ALSH. Panneaux en OSB, banquettes, jeux d'enfants, piscine à boules : en tout, ce travail a permis une économie de plus de 15 000 €.

Il l'a dit

«Ce nouvel équipement suit l'évolution démographique de Belin-Béliet, qui gagne chaque année de nouvelles familles. Les structures comme les ALSH sont de plus en plus fréquentées. Ce succès démontre la qualité du travail accompli par les équipes d'animateurs. Les enfants apprécieront les équipements neufs et ludiques.»

Jean-Louis Monge,
1er adjoint en charge de l'enfance et de la jeunesse

La jeunesse de Belin-Béliet, en chiffres

- 503 familles d'enfants âgés de 3 à 17 ans
- 225 élèves à l'école maternelle
- 423 élèves à l'école élémentaire
- 261 élèves au collège de Salles

Fréquentation des ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) et APS (accueil périscolaire) en 2011 :

3 structures en ALSH :

› 3 / 6 ans : 40 enfants en capacité d'accueil le mercredi et pour les vacances scolaires, 32 en moyenne de fréquentation / jour de fonctionnement.

› 6 / 14 ans (6/9 ans et 10/14 ans) :
- le mercredi : 48 enfants en capacité d'accueil, 43 enfants en moyenne de fréquentation / jour de fonctionnement.
- vacances scolaires : 60 enfants en capacité d'accueil, 48 enfants en moyenne de fréquentation / jour de fonctionnement
- 3 séjours estivaux : 6 / 8 ans (11 places : complet), 9 / 10 ans (16 places : complet), 11 / 14 ans (16 places : complet)

› 12 / 17 ans (PRJ) :
- vacances scolaires : 24 jeunes en capacité d'accueil, 15 jeunes accueillis / jour depuis la nouvelle restructuration.
- 1 séjour neige : 12 / 17 ans (24 places : complet)
- 1 à 2 séjours estivaux : en préparation pour 2012

2 structures en APS (7h/9h et 16h30/19h) :

› 3 / 6 ans : 60 enfants en capacité d'accueil, 45 enfants le matin et le soir en moyenne de fréquentation.

› 6 / 11 ans : 98 enfants en capacité d'accueil, 70 enfants en moyenne le matin et 80 enfants le soir de fréquentation.

Le Brésil fait monter la température à Mons

Point d'orgue d'une année de travail entre la bibliothèque et l'école sur le thème du Brésil, la fête de Mons rassemblera le tout Belin-Béliet pour une 7ème édition, le 10 juin.

Après le mot du maire à 12h30, les temps forts s'enchaîneront. Pendant l'apéritif, les élèves de l'école élémentaire de Belin-Béliet entonneront des chants brésiliens, dans la belle langue de João Gilberto.

A voir

La compagnie *«Les passagers du vent»* donnera une représentation de leur dernier spectacle *«Favela mon Tambour»*. Une bonne nouvelle pour tous ceux qui ont raté leur premier passage à Belin-Béliet le 23 mars.

Pendant le repas, les convives pourront déguster des recettes exotiques à base de riz, de bananes frites et autres churrasqueiras, au son de la troupe *«Ozabumba»*, tout droit venue de Salvador de Bahia.

Au milieu des danses et chants brésiliens, des démonstrations de capoeira, petits et grands pourront s'essayer à des jeux sud-américains, proposés par la ludothèque.

Toute la journée, plusieurs exposants et artisans brésiliens seront sur le site pour présenter leur travail et échanger avec le public.

Pour rester dans l'ambiance, le public est chaudement invité à visiter l'exposition de photos sur le thème de l'Amérique du Sud (dans le gîte jacquaire ou dehors s'il fait beau).

Contact : 05 56 88 19 82

A savoir

Comme chaque année, la fête de Mons est organisée par la municipalité en partenariat avec l'association locale RSM (Rampeau Sportif Monsois).

AVRIL	21 avril	Stage de Vivons la Détente. De 14 heures à 17 heures	Salle de l'Abbé-Gaillard
	22 avril	Election Présidentielle*	
	27 avril	Loto de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers	Salle des Fêtes Jean-Paul Fabre (Belin)
	30 avril	Concert de la Danse Country "Les Crackers"	Salle des Fêtes Jean-Paul Fabre (Belin)
MAI	05 mai	Concours de pétanque (officiel) - Pétanque Belinétoise	Aire Naturelle de Camping de Bernet
	06 mai	Election Présidentielle*	
	Du 07 au 13	7ème Tessonnade	Centre Lapios, Centre d'Animation du Graoux et Halte Latine
	Du 11 au 13	Médaillés du Travail	Salle des Fêtes de Beliet et Jean-Paul Fabre (Belin)
	Du 18 au 20	Fête de la Ste-Quitterie - Comité des Fêtes de St-Jean	Salle des Fêtes Jean-Paul Fabre (Belin)
	19 mai	Repas du Club Entre Amis	Salle des Fêtes Beliet
	25 mai	Cinéma du Courant Alternatif	Salle des Fêtes de Beliet
	25 mai	Loto du F.C.B.B.	Salle des Fêtes Jean-Paul Fabre (Belin)
	26 mai	Repas du H.C.B.B.	Salle des Fêtes de Beliet
JUIN	02 juin	Fêtes : Spectacle de Tamarii no Belin-Beliet	Salle des Fêtes Jean-Paul Fabre (Belin)
	Du 02 au 03	Sports : Tournoi du F.C.B.B.	Stade Suzon
	08 juin	Kermesse de l'Ecole Maternelle Bertrine	
	08 juin	Loto du Rampeau Sportif Monsois	Salle des Fêtes de Beliet
	09 juin	Concours de belote du Rampeau Sportif Monsois	Centre Lapios
	09 juin	Concours de pétanque (officiel) - Pétanque Belinétoise	Aire Naturelle de Camping de Bernet
	08 juin	Loto du R.S.M	Salle des Fêtes de Beliet
	09 juin	Concours de belote	Salle Lapios
	09 juin	Bal Danse Country "Les Crackers"	Salle des Fêtes Jean-Paul Fabre (Belin)
	09 juin	Repas de l'Amicale Belinétoise	Salle des Fêtes de Beliet
	10 juin	Elections Législatives*	
	10 juin	Fête de la St-Clair et clôture de l'animation municipale sur le Brésil	Airial de Mons
	15 juin	Loisirs : Loto du F.C.B.B.	Salle des Fêtes Jean-Paul Fabre (Belin)
	16 juin	Fête de la Musique - Chalemine	Centre Lapios (ou Salle des Fêtes de Beliet)
	17 juin	Elections Législatives*	
	19 juin	Kermesse Ecole Elémentaire (Bertrine ou Aliénor)	
	21 juin	Concert «Les Escapades Musicales». A 21 heures	Eglise de Mons (animation proposée en collaboration avec la commune du BARP)
	22 juin	Kermesse Ecole Elémentaire (Bertrine ou Aliénor)	
	22 juin	Loto du Comité des Fêtes de Saint-Jean	Salle des Fêtes Jean-Paul Fabre (Belin)
	23 juin	Gala de la Gymnastique Volontaire	Salle des Fêtes de Beliet
	29 juin	Kermesse de l'Ecole Maternelle Aliénor	
	29 juin	Don du Sang	Salle des Fêtes de Beliet
	29 juin	Loto du Comité des Fêtes de Joué	Salle des Fêtes Jean-Paul Fabre (Belin)
	Du 29/06 au 01/07	Fête annuelle du Comité des Fêtes de Joué	Airial de Joué et Salle des Fêtes Jean-Paul Fabre (Belin)

** Lieux : Mairie, Centre Lapios et Salle des fêtes Jean-Paul Fabre (Belin) (vérifiez le bureau de vote indiqué sur votre carte d'électeur)*

Tribune libre

Le travail d'analyse, de comparaison, de recherche réalisé par les élus de l'opposition est souvent invisible. De fait, la majorité actuelle a tendance à considérer son opposition comme une contrainte politique alors qu'elle peut être un apport primordial pour l'évaluation économique, sociale et environnementale de notre commune. En votant contre le projet de Ludothèque-bibliothèque dans les bâtiments inachevés de Kaufman & Broad, vu le coût par rapport aux risques, les élus d'Agir Durablement pour Belin-Béliet (ADBB) en font la démonstration.

Que penser de l'action menée par ADBB quand celui-ci met en évidence la surfacturation de l'eau, vote contre l'adoption des rapports sur l'eau et l'assainissement, tout en soulignant la nonconformité du prix de l'abonnement eau annuel au regard de la présentation des avenants, votés par la commune en juin 2010. Le sérieux des élus d'ADBB a permis d'identifier que la Lyonnaise des eaux facturait deux fois par an la redevance annuelle.

Grâce à l'action d'ADBB, le délégataire remboursera les abonnés Bélinétois des sommes indûment perçues. Cette anomalie, si elle n'avait pas été dénoncée, aurait coûté pour chaque abonné 32 € en moyenne par an pour les 8 ans, soit 250 € sur la période restante du contrat. Ainsi, les sommes en jeu s'élèvent globalement, pour les 2 050 abonnés Bélinétois, à un demi-million d'euros et, pour la commune, économise aux contribuables 12 500 €.

Il appartiendra à chacun d'apprécier !

D. Mennetret & J.-E. Canton
Groupe d'opposition AGIR DURABLEMENT
pour BELIN-BELIET - www.adbelinbeliet.eu

- Organisation complète d'obsèques
- Transport toutes distances
- Soins de conservation
- Chambres Funéraires
- Articles, caveaux et monuments funéraires

Assistance funéraire
24h/24h

Pompes Funèbres Carol'Flor - Charpentier

Organisez et financez vos obsèques à l'avance
pour préserver ceux que vous aimez

Nos entreprises familiales sont depuis 75 ans à vos côtés tout simplement

3 Zone Industrielle de la Règue - 33830 BELIN-BÉLIET - Tél. **05 56 88 09 74**
www.charpentier-funeraire.com

IMMOBILIER

VENTE-ACHAT-EXPERTISE-LOCATION
AGENCE DE LA LEYRE
PROPRIETÉS AGRICOLES ET FORESTIERES –
TERRAINS A BATIR – MAISONS – PRETS IMMOBILIERS
Michel RISPAL
Marie-Laurence RISPAL - Alain BESSE
EXPERTS IMMOBILIERS
Route de Bordeaux - Mont de Marsan
40410 MOUSTEY (Landes)
Tél : 05 58 07 71 17 / Fax : 05 58 08 20 32
Email : michel-rispal@wanadoo.fr
Site : www.agencedelaleyre.com

29 Place de l'Eglise **40 410 PISSOS**
Tél : 05 58 08 95 35 / Fax : 05 58 08 93 24
rispal.pissos@orange.fr / Alain BESSE

24 Rue de la Haute Lande **33 770 SALLES**
Tél : 05 56 88 42 37 / Fax : Fax : 05 56 88 33 29
rispal.salles@orange.fr / Jacqueline JOFFROY

41 Route d'Arcachon **33 125 HOSTENS**
Tél : 05 56 88 53 60 / Fax : 05 56 88 53 60
rispal.hostens@orange.fr / Yves DELHAYE

9 Place de l'Eglise **33 830 BELIN BELIET**
Tél : 05 56 88 02 11 / Fax : 05 56 88 22 06
cabinetrispal.belin@orange.fr / Nathalie CAMUS

Poney-Club du Volcelest

Depuis 1974 à Belin-Beliet
Nous partageons notre passion
avec vos enfants

A partir de 3 ans , manège couvert, encadrement diplomé, attentif et souriant.

05 56 88 02 68 www.volcelest.com